

de 18 ans dont j'avais autrefois soigné le père.

Le second cas est celui d'un homme de 30 ans, que j'ai traité dans son adolescence pour une ostéite de l'omoplate, guérie par l'iodure de potassium. Cet homme a un frère idiot, sa femme a eu une fausse couche, quelques mois avant son attaque d'appendicite, dont il a été opéré. Je n'ai jamais pu interroger son père, parce que je ne l'ai jamais vu seul, mais l'hérédité syphilitique ne me paraît pas douteuse.

Ma troisième observation concerne une femme de 26 ans, traitée dans mon service en mai 1906, et dont voici les antécédents :

Il y avait 11 frères et sœurs, dont 8 sont morts en bas âge. Elle eut à l'âge de 10 ans une kératite interstitielle double ; elle présente encore des lésions pigmentaires de la rétine, constatées par M. Terrien ; elle est très myope. Sa voûte palatine est ogivale.

Cette femme a été opérée d'appendicite, il y a 3 ans, par M. Pozzi.

Les deux autres cas étaient imputables à la syphilis acquise.

Après cet exposé général, je dois me borner à l'étude de l'appendicite chez les hérédosyphilitiques.

Il y a un fait frappant dans l'histoire des appendicites ; c'est l'existence fréquente de l'appendicite familiale. Tantôt c'est le père ou la mère et un ou plusieurs enfants, tantôt plusieurs frères et sœurs, tantôt même le père, la mère et les enfants qui sont atteints, parfois à peu de temps les uns des autres, et on met alors ces appendicites presque contemporaines sur le compte de la grippe ; mais, dans d'autres cas, successivement, à plusieurs années de distance, et il est alors plus difficile d'invoquer la grippe.

En réalité, toutes ces appendicites sont, en effet, dues à la même cause ; mais cette cause n'est pas la grippe, c'est la syphilis. C'est la syphilis du père qu'il faut incriminer non seulement pour lui-même, mais pour la mère, infectée par la conception, et pour les enfants, infectés héréditairement.

La syphilis, qui est si fréquente, explique beaucoup mieux ces appendicites familiales que toute autre cause infectieuse.

J'ai observé deux cas qui, de prime abord, paraissaient contraire à la théorie que je soutiens.

L'un est celui d'une petite fille, opérée d'appendicite, dont le père avait contracté la syphilis après sa naissance ; mais, dans ce cas, la syphilis remon-

tait au grand-père maternel, dont je connaissais la maladie de jeunesse. Cet homme avait trois filles : l'aînée atteinte de strabisme convergent et de débilité intellectuelle ; la seconde, en apparence saine, qui était la mère de la petite fille atteinte d'appendicite ; la troisième qui présentait une dystrophie linguale, connue sous le nom de "langue fissurique" ou de "langue scrotale", affection qu'on doit également rattacher, comme je l'ai montré ailleurs, à la syphilis héréditaire, dont elle est une manifestation quintaire.

J'ajoute que la petite fille, qui fut atteinte d'appendicite, avait une sœur aînée, qui dût être opérée de "végétations adénoïdes".

Dans le second cas, la mère et les deux enfants furent tous les trois opérés d'appendicite dans l'espace de trois années. Le père paraissait n'avoir jamais eu la syphilis, mais le grand-père maternel, que j'ai soigné, était également un ancien syphilitique.

De ces deux faits je conclus que l'appendicite peut être le résultat d'une hérédité syphilitique à la seconde génération.

L'existence d'une manifestation quaternaire, c'est-à-dire atténuée, de la syphilis à la deuxième génération, n'est pas plus invraisemblable que les accidents tertiaires dus à cette même syphilis de deuxième génération, accidents tertiaires qui ne sont plus contestés par personne. A priori, l'hérédosyphilis quaternaire est encore plus admissible à la seconde génération que l'hérédosyphilis tertiaire ; car, par sa définition même, elle est le produit d'une infection plus ancienne, d'une virulence très affaiblie.

La cause de l'appendicite peut donc être non seulement la syphilis du père, mais aussi celle du grand-père.

Je n'ai d'ailleurs pas l'intention de soutenir et je n'ai jamais soutenu que la syphilis héréditaire, pas plus que la syphilis acquise, était la seule cause de l'appendicite. Je n'en sais rien et l'expérience d'un seul homme ne peut suffire pour établir cette affirmation. J'ai seulement constaté et j'essaie de prouver que l'appendicite familiale est une conséquence très fréquente de la syphilis.

L'influence de la syphilis sur le développement de l'appendicite a besoin d'être expliquée, car on m'a fait souvent dire ce que je n'ai jamais dit ni pensé.

Ce que produit la syphilis — héréditaire ou acquise — ce n'est pas à proprement parler l'appendicite, ce n'est pas la suppuration ou la gangrène